



CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **le Lundi 15 février 2021 à 20h00 à la salle socioculturelle.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 11 février 2021

Le Maire,
Arnaud PRAILLÉ



ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés signés

II FINANCES

1. Vente terrain lotissement Le Livet 3 – Prix erroné
2. Vote des subventions aux associations 2021

III QUESTIONS DIVERSES